

Message aux candidats(tes) aux élections présidentielles 2012



Qui sommes-nous ?

Avec plus de 1200 centres adhérents, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) représente le premier réseau d'équipements de proximité acteurs du vivre ensemble s'adaptant aux spécificités de chaque territoire: urbain, péri-urbain ou rural. Aujourd'hui bien connus de la population par le biais des multiples activités qu'ils proposent, les centres sociaux ont pour mission première, depuis leur origine au début du 20^e siècle, de développer la participation des habitants, c'est-à-dire leur capacité à être partie-prenante de la mise en œuvre des projets qui les concernent. Nos trois valeurs de référence, exprimées dans notre Charte, sont la **dignité humaine**, la **démocratie** et la **solidarité**. Trente mille salariés et soixante mille bénévoles agissent au quotidien dans cette perspective.

Témoins de la situation sociale sur nos territoires d'implantation

Nous observons que la dignité humaine est régulièrement bafouée dans le contexte socio-économique actuel. Comme beaucoup d'autres forces vives citoyennes, nous voulons vous alerter sur l'urgence des situations personnelles et familiales d'un grand nombre de nos concitoyens.

Parallèlement, nous constatons que les lois et dispositifs publics censés protéger la population manquent parfois d'efficacité ou ne peuvent être appliqués, faute de moyens ou d'adéquation de ceux-ci aux problèmes rencontrés.

Notre vision d'avenir et nos propositions

Les acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux pensent que les solutions à bâtir doivent s'appuyer sur une implication plus grande des citoyens, quelle que soit leur situation personnelle, dans la gestion des projets d'intérêt général sur leur territoire de vie. De nombreuses expériences locales dans notre réseau prouvent le bien fondé de ces démarches. Cela ne se fait pas sans un changement du regard porté par les responsables politiques sur les habitants. Les solidarités de proximité, parce qu'elles sont un complément indispensable aux dispositifs publics, doivent donc être, de notre point de vue, reconnues et encouragées.



Nos propositions ...

Développer enfin la participation citoyenne :

Nous voulons que les instances prévues à l'origine pour faciliter la participation citoyenne, adoptent les douze propositions formulées dans l'avis remis au Premier Ministre par le Comité National des Villes en janvier 2012 concernant la démocratie locale. Parmi ces douze propositions les suivantes nous ont fortement intéressé :

- Proposition N° 3 : Démultiplier les lieux de concertation, mobiliser la diversité des structures et associations favorisant le débat citoyen.
- Proposition N° 5 : Aller à la rencontre des absents du débat public, et développer des lieux d'écoute des personnes en difficulté.
- Proposition N° 10 : Capacité d'agir des citoyens : appuyer l'expérimentation de nouvelles formes d'appui.
- Proposition N° 11 : La stratégie de concertation, un des axes forts des futures contractualisations de la politique de la ville.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, l'avenir passe d'abord par plus de justice sociale et de démocratie, par l'application des droits, par la prise en compte des envies et des capacités d'agir des habitants.

« Pour cela nous appelons à la mise en œuvre d'une politique de participation qui donne toute sa place à l'élaboration de projets pluri-partenariaux de territoire impliquant les habitants et les associations.

Permettre la solidarité et l'expérimentation

Nous voulons que la réglementation ou les cadres officiels d'action permettent aux citoyens et aux associations engagées dans la lutte contre les situations indignes de pouvoir expérimenter de nouvelles actions. Les actions d'entraide et l'engagement bénévole doivent être rendus possibles. Nous pouvons citer de nombreuses dynamiques d'auto-organisation (garage solidaire, repas collectifs, système d'échange de services, actions d'autofinancement) qui se trouvent dans l'impossibilité d'aboutir faute d'un cadre légal adapté. Lorsque de telles démarches citoyennes ne peuvent se concrétiser parce qu'une loi l'interdit, c'est la loi qu'il faut changer et non pas la démarche qu'il faut neutraliser.

« Pour cela nous demandons l'assouplissement du cadre légal pour favoriser l'expérimentation sociale et solidaire basée sur l'initiative citoyenne.



Penser l'avenir de façon concertée en s'appuyant sur l'expertise du plus grand nombre.

Nous voulons une nouvelle politique d'action sociale intégrant les acquis du développement social local, qui fait appel à la capacité de solidarité des habitants de chaque territoire. Cette capacité existe déjà, elle doit pouvoir être encouragée et développée par les dispositifs publics. Pour penser l'avenir d'un territoire, il nous faut sortir du cloisonnement de l'action sociale en organisant une concertation de tous ses acteurs (économiques, sociaux, culturels, institutionnels et politiques). Avant même d'envisager la question des moyens financiers, ces acteurs doivent se concerter pour repenser ensemble la solidarité de proximité et élaborer un véritable projet de territoire, intégrant toutes les dimensions de la vie.

« Pour cela nous vous demandons de soutenir la mise en œuvre de « pactes de coopération » dans tous les départements afin d'inscrire l'action des centres sociaux dans un environnement partenarial stable et le développement social local comme une pratique d'action sociale renouvelée.

Soutenir la vie fédérale

Nous voulons que soient soutenues plus fortement les fédérations d'associations, et plus largement les structures intermédiaires favorisant la mise en réseau des associations à différents échelons du territoire pour mutualiser leurs capacités, partager leurs difficultés et s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir. Les associations se fédérant font valoir plus haut et plus fort le sens et l'efficacité de leurs propres actions au bénéfice d'une société plus solidaire.

« Pour cela, une politique de soutien aux fédérations associatives doit permettre de renforcer la démocratie et la participation citoyenne aux questions d'intérêt général. Une meilleure reconnaissance du statut de l' élu associatif y contribuera.

« Si vous êtes élu(e), quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre afin de développer le « pouvoir d'agir » des citoyens au quotidien ?



La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

Créée en 1922 à l'initiative des centres sociaux ;

Reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire en 1964, agréée pour l'accueil de volontaires en Service Civique au sein des Centres Sociaux en 2011 ;

- **Anime le réseau des Centres sociaux et Socioculturels** qui adhèrent aux valeurs et aux modes d'action définis par sa Charte, directement ou par l'intermédiaire des fédérations implantées sur les territoires ;
- **Représente les Centres Sociaux auprès des pouvoirs publics**, CAF, organismes de sécurité sociale et regroupements nationaux ;
- **Forme et qualifie** les acteurs du réseau.

Plus d'informations sur les Centres sociaux et la FCSF www.centres-sociaux.fr

Les fédérations locales

- **Regroupent les centres sociaux** ;
- **Favorisent leur développement** et les représentent auprès des pouvoirs publics,
- **Animent la réflexion sur l'action des Centres Sociaux**, leur rôle, leur place dans l'actions sociales ;
- **Apportent une aide technique dans différents domaines** tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration des projets, leur évaluation ;
- **Travaillent activement** à la contribution et la mise en œuvre des pactes de coopération

Notre fédération est au cœur de dynamiques d'alliances citoyennes

Nous nous sommes associés à un certain nombre d'autres démarches inter-associatives, persuadés que c'est dans l'alliance des énergies et la mobilisation citoyenne que des choix solidaires peuvent être faits. Nous sommes associés notamment à l'UNIOPSS, aux collectifs « Pouvoir d'Agir » et à « Pauvreté en milieu rural » pour rédiger et nous engager sur les textes construits à l'occasion de ces échéances électorales.
(voir site de la FCSF)

▶▶ <http://www.centres-sociaux.fr/>